

La Bonnelle passe son entretien...



Un tracteur, équipé d'un treuil, a permis de remonter l'embâcle.



Des arbres obstruaient le cours de la Bonnelle.

Le Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents (SMBMA) a pour objet de concourir, de faciliter et d'entreprendre des actions en faveur de la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau. Il œuvre aussi pour la préservation, la gestion des milieux aquatiques et des zones humides et la pré-

vention des inondations. Dans le cadre de l'application de la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), une action ponctuelle d'enlèvement d'embâcles gênants a été réalisée mercredi 21 octobre, sur la rivière Bonnelle, à Humes. La société Entr'In 52 avait été man-

datée pour extraire plusieurs embâcles (flottants créant un bouchon) accumulés en amont du village. Lors des crues, ceux-ci peuvent s'accumuler dans les ouvrages et accentuer les débordements. Deux salariés (Philippe Cousin et Dylan Grandjean) de l'entreprise d'insertion, basée à Langres, ont commencé

par tronçonner les branches des arbres avant de les ramener à l'aide d'un tracteur équipé d'un treuil et d'un chargeur. Cette intervention, supervisée par Mickaël Thabourin, technicien au SMBMA, s'est déroulée avec l'aide des employés communaux chargés de l'évacuation des matériaux.